



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **6 septembre 2010**

Délibération n° 2010-1654

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association Enpoco pour l'année 2010

service : Direction des relations internationales

Rapporteur : Monsieur Daclin

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 27 août 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 8 septembre 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, M. Julien-Laferrrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Morales, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Plazzi, Réale, Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Plazzi), MM. Passi (pouvoir à M. Réale), Bernard R (pouvoir à Mme Gelas), Assi (pouvoir à M. Calvel), Chabert (pouvoir à M. Gignoux), Fleury (pouvoir à M. Galliano), Gléréan (pouvoir à M. Suchet), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Nissanian), MM. Lambert (pouvoir à Mme David M.), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Muet (pouvoir à M. Kabalo), Mme Pesson (pouvoir à M. Lebuhotel), M. Quiniou (pouvoir à Mme Bocquet), Mme Revel (pouvoir à M. Léonard), MM. Rousseau (pouvoir à M. Vergiat), Terrot (pouvoir à M. Gentilini), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vaté (pouvoir à M. Cochet).

Absents non excusés : MM. Rivalta, Braillard, Dumas, Mme Ghemri, MM. Giordano, Pillonel.

Séance publique du 6 septembre 2010**Délibération n° 2010-1654**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Enpoco pour l'année 2010**

service : Direction des relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 13 juillet 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine soutient depuis de nombreuses années une politique de solidarité internationale s'appuyant à la fois sur des programmes de coopération décentralisée avec plusieurs villes du monde et sur les acteurs de la solidarité internationale de l'agglomération.

La Communauté urbaine a initié une démarche de coopération décentralisée depuis plusieurs années avec la ville de Porto-Novo au Bénin et de nombreuses communes de la Communauté urbaine et de la Région Rhône-Alpes ont mis en place une démarche identique.

C'est dans ce cadre qu'une convention de coopération décentralisée a été signée entre la commune de Cové composée de huit arrondissements au Bénin et la ville de Saint Germain au Mont d'Or pour un projet de construction de classes.

L'association ENsemble POur COonstruire (Enpoco), créée à Lyon en 1998, est principalement constituée d'étudiants lyonnais.

Enpoco a construit en 2005 dans l'arrondissement de Gounli, puis en 2008 dans l'arrondissement d'Adogbé, un module de 3 classes accueillant 250 élèves dans la ville de Cové au Bénin.

L'association Enpoco, riche de son expérience par la création d'une maternité en Tanzanie et d'une école au Bénin, et l'association pour la Coopération France Bénin (ACBF) se sont associées à l'association « Jeunes Génération » pour réaliser ce 3^e projet.

L'association Enpoco a été subventionnée en 2008 par la Communauté urbaine, à hauteur de 5 000 €.

Aujourd'hui, l'association Enpoco œuvre pour la construction d'un module de 3 classes et de latrines dans un nouvel arrondissement de la ville de Cové à Zogba, dans le but de permettre à un grand nombre d'enfants d'avoir accès à l'éducation dans des conditions favorables. Les écoles déjà existantes accueillent aujourd'hui en moyenne 70 élèves par classes et de nombreux enfants ne sont pas scolarisés faute de structure d'accueil.

L'association Enpoco souhaite par ailleurs apporter une aide financière pour l'achat du mobilier scolaire et désire participer physiquement et bénévolement au chantier de construction en se rendant sur place avec une équipe de jeunes.

L'association Enpoco constitue par conséquent un partenaire pertinent de la Communauté urbaine pour informer et sensibiliser nos populations, notamment les jeunes à toutes les formes de solidarité, comme faciliter les échanges entre étudiants béninois et lyonnais, les encadrer durant leur temps d'étude, participer à réduire les inégalités sociales et culturelles, favoriser l'apprentissage de la responsabilité et de l'autonomie des jeunes.

C'est dans le cadre de cette politique de solidarité internationale qu'il est proposé de soutenir le projet de cette association.

En conséquence, il est proposé de contribuer au projet de la construction d'un module de 3 classes à l'association Enpoco à hauteur de 4 000 €, sur un budget prévisionnel de 36 703 €.

Budget prévisionnel 2010

Ressources	Montant (en €)	Dépenses	Montant (en €)
subventions		construction du module de trois classes et de latrines	25 702
communauté urbaine de Lyon	4 000		
ville de Saint Germain au Mont d'Or	2 500		
association Emmaüs	1 500		
association IED	1 800		
dons privés	609		
membres d'Enpoco		mobilier scolaire	2 516
participations personnelles	7 624,35		
association Enpoco		frais liés au séjour d'une équipe	8 485
opération bulbes	656		
opération paquets cadeau	8 230		
concerts	650		
cross de la solidarité	700		
pièce de théâtre	181		
ventes diverses	635		
fonds existant des actions antérieures	4 084		
mairie de Cové	1 800		
association des parents d'élèves/participation des habitants à la construction	850		
hébergement, nourriture des membres d'ENPOCO	884		
Total produits	36 703	Total charges	36 703

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 4 000 € au profit de l'association Enpoco pour l'année 2010 ;

b) - la convention à passer avec l'association définissant notamment les conditions d'utilisation de ladite subvention.

2° - Autorise monsieur le président à signer ladite convention.

3° - Le montant de la dépense de fonctionnement sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2010 - compte 657 480 - fonction 004

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 8 septembre 2010.